

Sacs d'emplètes

Principales caractéristiques à favoriser

La Ville souhaite réitérer que considérant l'objectif premier du règlement, soit la **réduction à la source**, la Ville encourage les commerçants à viser une réduction du nombre de sacs distribués et à ne pas systématiquement distribuer un sac à chacune des transactions.

Il importe de préciser que dans le contexte actuel, il est difficile d'obtenir un sac d'emplètes respectant, en tout point, l'ensemble des enjeux environnementaux.

Dans le cas où l'acquisition de sacs d'emplètes soit prévue, les sacs présentant les caractéristiques suivantes sont préconisés :

Sacs d'emplètes réutilisables

Voici les caractéristiques à favoriser dans le choix d'un sac d'emplètes réutilisable :

- Fabriqué au Québec ou au Canada;
- Fabriqué à partir de polyéthylène téréphtalate/polyester (PET) à contenu 100% recyclé;
- Fabriqué à partir de polypropylène à contenu recyclé (plastique non tissé);
- Fabriqué à partir de textile recyclé.

Sacs d'emplètes en papier

Voici les caractéristiques à favoriser dans le choix d'un sac d'emplètes en papier :

- Fabriqué exclusivement de matière papier recyclable, incluant les poignées ou tout autre élément faisant partie intégrante du sac (*exigé au règlement # 351*);
- Fabriqué de matière papier recyclé;
- Fabriqué au Québec ou au Canada.